

---

L'an deux mille dix-sept et le 13 avril, à 20 heures 30, le Conseil municipal de Salles-la-Source, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. Jean-Louis ALIBERT, Maire.

**Présents** : Bernard CAUSSE, Anne DAURENJOU-STRASSER, Marie-Thérèse DELOUSTAL, Louis DROC, adjoints.

Jean-Claude BRUGIÉ, Mireille CENSI, Bruno DALBIN, Babeth FERNANDEZ, Nicolas JULVÉ, Lionel JOULIA, Jean-Paul LAFFLY, Sandrine NOËL, Robert SAULES, Raymond SÉGURET, conseillers municipaux.

**Représentés** :

Olivia MAILLEBUAU a donné pouvoir à Anne DAURENJOU-STRASSER.

Philippe MORISSE a donné pouvoir à Bruno DALBIN.

Bernadette MARRIAT a donné pouvoir à Jean-Claude BRUGIÉ.

**Absente** : Anne LE BAUX.

Madame Anne DAURENJOU-STRASSER a été nommée secrétaire.

☞☞☞ ☞☞☞ ☞☞☞ ☞☞☞ ☞☞☞

Objet de la délibération n°20170413-1

### APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2016

Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

- après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2016 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des état de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;
- après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2016 ;
- après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2016, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;
  1. statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2016 au 31 décembre 2016, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
  2. statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2016 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;
  3. statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;
- déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2016, par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Objet de la délibération n°20170413-2

### APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2016

Monsieur le Maire s'étant retiré et M. Louis DROC ayant été nommé président, le Conseil municipal, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2016 dressé par M. Jean-Louis

ALIBERT, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré, et à l'unanimité des membres présents et représentés :

- Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellés	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
<b>COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL</b>						
Résultats reportés		138 460.15	-	-	-	138 460.15
Opérations de l'exercice	578 066.23	619 762.89	1 353 948.87	1 650 142.26	1 932 015.10	2 269 905.15
<b>TOTAUX</b>	<b>578 066.23</b>	<b>758 223.04</b>	<b>1 353 948.87</b>	<b>1 650 142.26</b>	<b>1 932 015.10</b>	<b>2 408 365.30</b>
Résultats de clôture		180 156.81	-	320 295.82	-	476 350.20
Restes à réaliser	669 763.86	137 473.00			669 763.86	137 473.00
<b>TOTAUX CUMULES</b>	<b>669 763.86</b>	<b>317 629.81</b>	<b>-</b>	<b>320 295.82</b>	<b>669 763.86</b>	<b>613 823.20</b>
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>		<b>- 352 134.05</b>		<b>320 295.82</b>		<b>- 31 838.23</b>

<b>COMPTE ANNEXE POUR LE C.A.S.</b>						
Résultats reportés		-		1 149.78	-	1 149.78
Opérations de l'exercice		-	1 800.00		1 800.00	-
<b>TOTAUX</b>		<b>-</b>	<b>1 800.00</b>	<b>1 149.78</b>	<b>1 800.00</b>	<b>1 149.78</b>
Résultats de clôture		-	650.22		650.22	
Restes à réaliser		-	-	-	-	-
<b>TOTAUX CUMULES</b>		<b>-</b>	<b>650.22</b>	<b>-</b>	<b>650.22</b>	<b>-</b>
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>		<b>-</b>	<b>650.22</b>	<b>-</b>	<b>650.22</b>	<b>-</b>

- Constate aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

- Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

- Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci dessus.

Objet de la délibération n°20170413-3

### AFFECTATION DU RÉSULTAT D'EXPLOITATION 2016

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2016, le Conseil Municipal, sur proposition de son Président et après en avoir délibéré, statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de cet exercice, à l'unanimité des membres présents, décide d'affecter l'excédent d'exploitation constaté de 304 408.97 € au compte 1068 « Excédents de fonctionnement capitalisés ».

Objet de la délibération n°20170413-4

### TAUX D'IMPOSITION 2017

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal qu'il convient de fixer les taux d'imposition de l'année 2017.

Considérant que les taux d'imposition pour l'année 2016 s'établissaient de la manière suivante :

- Taxe d'habitation : 6.87 %
- Taxe sur le foncier bâti : 13 %
- Taxe sur le foncier non bâti : 72.60 %

Il propose au Conseil municipal d'augmenter les taux d'imposition pour 2017 de 0.5%.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres présents et représentés, décide d'appliquer l'augmentation de 0.5%.

Les taux d'imposition 2017 seront les suivants :

- Taxe d'habitation : 6.90 %
- Taxe sur le foncier bâti : 13.07 %
- Taxe sur le foncier non bâti : 72.96 %

---

Objet de la délibération n°20170413-5

**BUDGET PRIMITIF 2017**

Sur proposition de Monsieur le Maire, et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité de ses membres présents et représentés, vote le budget primitif 2017 qui s'équilibre comme suit :

Section de fonctionnement	<b>1 400 417.26 €</b>
Section d'investissement	<b>1 865 967.78 €</b>

Fait et délibéré à Salles-la-Source, les jour, mois et an susdits.